

Le pacte d'associés

Outil indispensable dans ses relations avec ses associés et investisseurs ?



SOMMAIRE

- 1. Qu'est-ce qu'un Pacte d'associés ? Quelles différences avec les statuts ?**
- 2. Qui peut en conclure un ? A quel moment ? Pour quelle durée?**
- 3. Quels en sont les principaux objectifs ?**
- 4. Quelles en sont les principales clauses ?**
- 5. Comment assurer l'efficacité d'un pacte d'associés ?**

Quiz autopositionnement



0. Quiz d'auto-positionnement

1. Qu'est-ce qu'un pacte d'associés?

- Une clause insérée dans les statuts
- Un document technique et juridique qui complète les statuts de la société
- Un accord verbal entre les associés

2. Le pacte d'associés est réservé aux entreprises de plus de 10 salariés

- Vrai Faux

3. Son objectif est de publier aux tiers les modalités de gestion de l'association

- Vrai Faux

4. Le pacte est un document extrêmement complexe

- Vrai Faux

5. Le pacte est obligatoirement signé par tous les associés

- Vrai Faux

0. Quiz d'auto-positionnement

1. Qu'est-ce qu'un pacte d'associés?

- Une clause insérée dans les statuts
- Un document technique et juridique qui complète les statuts de la société
- Un accord verbal entre les associés

2. Le pacte d'associés est réservé aux entreprises de plus de 10 salariés

- Vrai Faux

3. Son objectif est de publier aux tiers les modalités de gestion de l'association

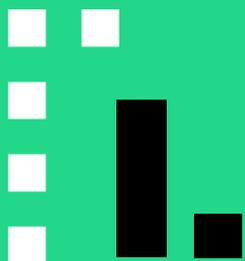
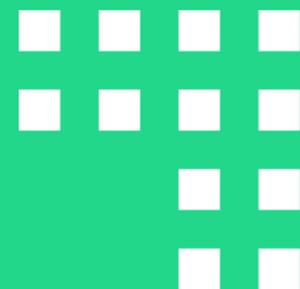
- Vrai Faux

4. Le pacte est un document extrêmement complexe

- Vrai Faux

5. Le pacte est obligatoirement signé par tous les associés

- Vrai Faux



**Qu'est-ce qu'un pacte
d'associés ? quelles
différences avec les
statuts ?**

1. C'est un contrat

- **Il s'agit d'un contrat conclu « *intuitu personae* », entre plusieurs personnes, physiques ou morales.**

- **Il ne s'adresse donc pas à l'entrepreneur individuel.**

2. Qui complète les statuts de la société

- **Le pacte d'associés est un contrat à part entière, qui est régit selon ses propres règles.**

- **Certaines clauses peuvent être liées à celle des statuts, mais ce n'est pas une obligation.**

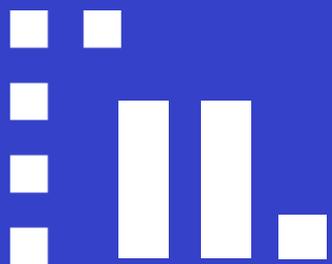
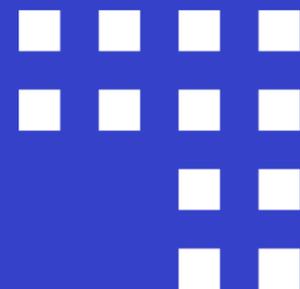
3. Confidentiel

- **Il s'agit là de sa principale caractéristique et de son intérêt dans la vie des affaires.**
- **Il n'a pas à être publié au Registre du Commerce et des Sociétés, ni auprès des services de l'administration fiscale.**
- **Il permet de ménager une certaine discrétion dans la gestion des relations entre associés.**

4. Différences avec les statuts



- Les statuts sont obligatoires.
- Les statuts sont obligatoirement publiés, et en libre accès sur DATA INPI, ou INFOGREFFE.
- Les statuts s'appliquent obligatoirement à tous les associés.
- Certaines clauses des statuts sont d'ordre public, c'est-à-dire que les associés ne peuvent pas décider de ne pas les appliquer.
- Le pacte est facultatif.
- Le pacte est absolument confidentiel.
- Le pacte s'applique aux parties qui ont décidé de le signer.
- Aucune clause n'est obligatoire dans un pacte, même si elles doivent tout de même respecter la loi.
- Ne peut pas être imposé aux tiers; force juridique inférieure aux statuts.



**Qui peut conclure un
pacte? A quel moment?
Pour quelle durée?**

1 Les cocontractants

- **Tout ou partie des associés.**
- **En « groupe », par exemple : les associés majoritaires, les investisseurs, les cofondateurs...**
- **Les dirigeants de la société.**

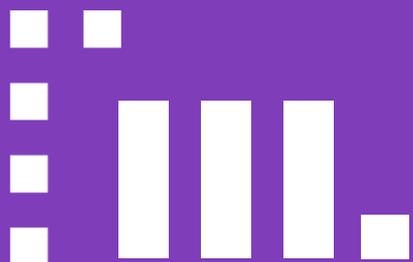
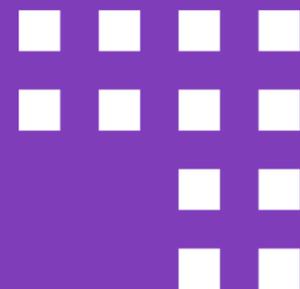
2 A quel moment?

- **A la création de la société.**
- **En cours de vie de la société ; par exemple : lors de l'entrée de nouveaux investisseurs ou associés.**
- **IMPORTANT : il convient de le signer AVANT toute mésentente.**

3 Pour quelle durée?

- **déterminée dans le temps:**
 - ❖ **par la fixation d'une date précise,**
 - ❖ **Par la réalisation d'un événement certain.**

- **indéterminée, mais dans ce cas le pacte pourra être résilié unilatéralement.**



Quels sont les principaux objectifs d'un pacte?

Objectifs du pacte

- **Assurer la stabilité de l'actionnariat de la société.**
- **Définir les modalités selon lesquelles pourront s'effectuer les transferts d'actions de la société entre associés et/ou tiers.**
- **Définir les droits et obligations réciproques de chacune des parties, dans le cadre de leur participation au capital de la société.**



IV.

Quelles en sont les principales clauses?

1 Domaines

- **Attention aux clauses interdites (vices du consentement, potestativité d'une condition, violence économique, vente à vil prix, prohibition des clauses léonines, ...).**
- **Clauses relatives au capital.**
- **Clauses relatives aux associés.**
- **Clauses relatives aux dirigeants.**
- **Clauses particulières.**

2 Les clauses relatives au capital

- **Promesses de vente ou d'achat de droits sociaux.**
- **Clauses d'inaliénabilité.**
- **Clauses d'agrément.**
- **Clauses de préférence et de préemption.**
- **Clauses restreignant les acquisitions.**
- **Démembrements de droits sociaux.**
- **Clauses de sortie.**
- **Clauses déterminant le prix des droits sociaux.**
- **Clauses maintenant la valeur de la participation postérieurement à la cession.**
- **Clauses anti-dilution.**
- **Clauses déterminant les augmentations de capital futures.**

3 Les clauses relatives à la situation des associés

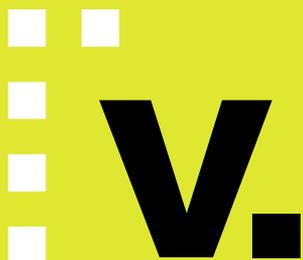
- **Organisant les conséquences du décès d'un associé.**
- **Organisant la perte de qualité d'associé.**
- **Clauses liant la qualité d'associé à celle de dirigeant ou de salarié.**
- **Clauses de non-concurrence.**
- **Clauses relatives aux droits politiques des associés.**
- **Clauses relatives aux droits financiers des associés.**

4 Les clauses relatives à la situation des dirigeants, associés ou non

- **Clauses relatives au statut du dirigeant.**
- **Clauses relatives à la désignation des organes de direction.**
- **Clauses relatives aux pouvoirs des organes de direction.**
- **Clauses relatives à la cessation des fonctions des dirigeants.**

5 Situations particulières

- **Accords particuliers conclus par les associés fondateurs.**
- **Accords particuliers conclus en cas d'opération de private equity.**



Comment assurer l'efficacité d'un pacte d'associés?

1 Réponses légales en cas d'inexécution, la victime peut:

- **Suspendre l'exécution de sa propre obligation et provoquer la résolution du contrat.**
- **Poursuivre l'exécution forcée en nature de l'obligation.**
- **Solliciter une réduction de prix en cas de contrepartie financière.**
- **Demander une réparation des conséquences de l'inexécution.**

2

Aménagements conventionnels :

- **Clause prévoyant une indemnité (clause pénale).**
- **Clause d'exécution forcée en nature.**
- **Clauses de sortie du pacte.**
- **Clauses prévoyant la gestion du pacte.**



Merci

Rachel HADDADA

Avocate

Département droit des sociétés

rachel.haddada@fidal.com

05 63 71 82 54 - 06.72.76.62.76

Fidal ■ 17 rue Léon Blum ■ 81100 CASTRES